

Comité départemental de golf d'Ille et Vilaine

JEUNES

Saison 2019

Comité départemental de golf d'Ille et Vilaine
104 rue Eugène Pottier – 35000 Rennes
Mail – golfcd35@gmail.com

Sommaire

Projet sportif	page 2 et 3
Calendrier « jeunes »	page 4
Règlement du championnat 35 des jeunes	pages 5 et 6
Règlement du championnat 35 « Pitch and Putt » - U10 / U12	page 7
Règlement du Trophée des écoles de golf	pages 8 et 9
<u>Annexes</u>	
Document à l'attention des Parents	page 10
Information sur les repères jeunes	pages 11 et 12

PROJET SPORTIF 2018 / 2019

LES RASSEMBLEMENTS

LES RASSEMBLEMENTS U10 – U12

1 – Journée de sélection

Une journée est organisée en début de saison afin de déterminer l'aptitude et le niveau des jeunes golfeurs dans ces catégories d'âge. La programme de la sélection est articulé autour de quatre exercices : petit jeu, putting, grand coups et connaissance des règles. En plus de ces exercices, les jeunes joueurs effectuent un 9 trous sur un pitch and putt qui permet à l'entraîneur départemental de confirmer les observations faites lors des exercices et d'apprécier, en plus, le degré d'autonomie du jeune golfeur.

A l'issue de cette journée, les enfants sélectionnés sont répartis en deux groupes.

2 – Composition des groupes

Groupe 1 – Groupe « Compétition »

Jeunes joueurs disposant d'une complète autonomie, d'une bonne connaissance des règles et ayant une expérience confirmée des compétitions en stroke-play. (Moyenne d'index inférieure à 29).

Groupe 2 – Groupe « Espoirs »

Joueurs ayant révélé de bonnes aptitudes lors de la journée de sélection mais peu habitués à jouer en compétition.

N.B : La priorité est donnée aux jeunes nés en 2009 et après.

Sur proposition des enseignants de club ou sur décision du pro départemental, un jeune pourra, en cours d'année, être intégré ou changé de groupe en fonction de sa progression. En revanche, s'il est constaté que le jeune refuse de s'investir sérieusement, il pourra être exclu de ces rassemblements.

3 – Les journées de rassemblement

Groupe 1 – Groupe « Compétition » : 3 x 2 jours pendant les vacances scolaires

Groupe 2 – Groupe « Espoirs » : 3 x 2 jours pendant les vacances scolaires

LES RASSEMBLEMENTS BENJAMINS

1 - Composition du groupe

Ces rassemblements concernent les meilleurs joueurs du département dans ces catégories d'âge (U13 - U14).

2 - Objet de ces rassemblements

Ils ont pour but d'offrir aux jeunes joueurs une opportunité supplémentaire de s'entraîner en vue de la saison 2019 et de créer une émulation entre eux. Ils viennent en complément des entraînements que les jeunes réalisent auprès de leurs entraîneurs mais ne s'y substituent pas.

3 - Nombre de rassemblements

3 rassemblements de 2 jours au moment des vacances scolaires.

OBSERVATIONS

Lors du dernier rassemblement (Groupe 1 et benjamins) :

- *le premier jour est destiné à préparer le championnat départemental, notamment en accompagnant les joueurs lors d'un parcours de reconnaissance (1 jour par catégorie),*
- *le deuxième jour est consacré au bilan des résultats obtenus lors du championnat départemental afin de mieux se préparer et s'entraîner pour le championnat de Bretagne. (1 jour par catégorie).*

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES LORS DES CHAMPIONNATS

L'entraîneur départemental sera présent sur site, lors du championnat départemental et du championnat de Bretagne afin d'apporter son aide aux jeunes joueurs non accompagnés de leur propre entraîneur. Cette présence lui permettra également de faire le point, pour chaque jeune ayant assisté aux rassemblements, sur les progrès accomplis et sur les points à améliorer.

ANIMATIONS SPORTIVES ANNUELLES

TOURS 35 ET CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Comme chaque année, le CD organise deux tours 35 et un championnat départemental sur deux jours. Toutes les catégories sont concernées par ces épreuves.

Le règlement (pages 4 et 5) prévoit que, pour être qualifié au championnat de Bretagne, le joueur devra impérativement participer au moins à trois épreuves. Dans la mesure où le championnat départemental se déroule sur 2 jours, il devra donc participer à au moins un des deux jours.

Nouveauté 2019 – Une catégorie « Cadets » a été créée. Le championnat de Bretagne, pour cette catégorie, aura lieu en même temps que le championnat de Bretagne adultes.

CHAMPIONNAT 35 DE PITCH AND PUTT

Cette épreuve est réservée aux U12 et moins. Elle se déroulera sur 3 tours et une finale. (voir le règlement page 6).

TROPHÉE 35 DES ECOLES DE GOLF

A la demande de la F.F.G, nous organisons, en 2019, un trophée départemental des écoles de golf. Le règlement de cette nouvelle épreuve figure page 7 et 8.

CALENDRIER DEPARTEMENTAL JEUNES - SAISON 2018 / 2019

STAGES / EPREUVES	DATES	LIEU
Rassemblement U 12 – Groupe 1	30 – 31 octobre	Rennes
Rassemblement U 12 – Groupe 2	22 – 23 octobre	Rennes
Rassemblement BENJAMINS	25 – 26 octobre	Rennes
TOUR 35 - 1	Mercredi 24 octobre	LA FRESLONNIERE
Rassemblement U 12 – Groupe 1	11 – 12 février	Cicé Blossac
Stage U 12 – Groupe 2	18 – 19 février	Cicé Blossac
Rassemblement BENJAMINS	13 – 14 février	Cicé Blossac
TOUR 35 - 2	Samedi 23 mars	CICE BLOSSAC
PITCH AND PUTT TOUR 1	Samedi 30 mars	RENNES
Rassemblement U 12 – Groupe 1	6 avril	<i>Dinard</i>
Rassemblement U 12 – Groupe 2	7 avril	Rennes
Rassemblement BENJAMINS	8 avril	<i>Dinard</i>
CHAMPIONNAT D'ILLE et VILAINE *	Mardi 9 et mercredi 10 avril	DINARD
Rassemblement U 12 – Groupe 1	11 avril	Rennes
Rassemblement U 12 – Groupe 2	12 avril	Rennes
Rassemblement BENJAMINS	13 avril	Rennes
PITCH AND PUTT TOUR 2	Samedi 27 avril	RENNES
PITCH AND PUTT TOUR 3	Samedi 18 mai	RENNES
CHAMPIONNAT de BRETAGNE	Samedi 25 et dimanche 26 mai	VAL QUEVEN
TROPHEE BRETAGNE DES ECOLES DE GOLF	Samedi 15 juin	RENNES
FINALE DEPARTEMENTALE PITCH AND PUTT	29 juin	RENNES
CHAMP. BRETAGNE DE PITCH AND PUTT	Samedi 19 octobre	RENNES

CHAMPIONNAT D'ILLE ET VILAINE DES JEUNES QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES CHAMPIONNAT DE BRETAGNE 2019

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement complète le « règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne ». Les conditions de ce règlement priment celles du règlement général.

NATURE DES EPREUVES

Les qualifications départementales se déroulent sur 4 journées : 2 tours 35 et le championnat d'Ille et Vilaine organisé sur deux jours.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET INSCRIPTION

Conditions de participation

Les épreuves sont ouvertes à tout joueur du département :

- Licencié dans un club
- Inscrit à l'école de golf (ce dernier critère n'est pas exigible pour les U17 et U18).

Inscriptions « Nouveauté 2019 »

Les inscriptions se feront sur ISP CD 35 (isp-golf.fr)

- FORME DE JEU

Les catégories d'âge concernées et les distances de jeu par catégorie figurent sur le tableau ci-dessous :

CATEGORIES 2019		Années de naissance	Index minimum Requis	Repères de départs
CADETS	U17 - U18	2001 / 2002	11.4	Blancs
CADETTES	U17 - U18	2001 / 2002	15.4	Bleus
MINIMES GARCONS	U15 - U16	2003 / 2004	18.4	Blancs
MINIMES FILLES	U15 - U16	2003 / 2004	24.4	Bleus
BENJAMINS	U13 - U14	2005 / 2006	24.4	Jaunes
BENJAMINES	U13 - U14	2005 / 2006	28.4	Rouges
POUCETS – POUSSINS GARCONS	U9 - U10 U11 - U12	2007 / 2010	36	Gris
POUCETTES - POUSSINS FILLES	U9 - U10 U11 - U12	2007 / 2010	36	Violets

La forme de jeu pour l'ensemble des catégories et pour chaque épreuve : Stroke-play sur 18 trous
Ordre de jeu : dans chaque catégorie par ordre croissant des index.

CLASSEMENT ET QUALIFICATIONS

Champion départemental par catégorie

Le champion départemental par catégorie sera désigné par l'addition des deux cartes obtenues lors des deux jours de l'épreuve.

Le champion départemental par catégorie est automatiquement qualifié pour le championnat de Bretagne.

Qualification au championnat de Bretagne

En plus du champion départemental, seront qualifiés pour la phase régionale et suivant les quotas*, les premiers de chaque catégorie après **addition des 3 meilleures cartes obtenues lors des qualifications départementales.**

En cas d'égalité, le départage se fera sur la meilleure carte, puis la meilleure deuxième carte puis sur la 3^{ème} carte.

Toute tricherie avérée entraînera la disqualification du joueur.

CONDITIONS PARTICULIERES

Epreuve « non-fumeur » : pendant les épreuves de toute compétition de jeunes individuelles ou par équipe, il est interdit de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.


Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée ;

Accompagnateurs : Voir document page 10

Moyens de déplacement : à l'exception des organisateurs et des arbitres, tout moyen de déplacement sera interdit dans l'enceinte du golf.

***QUOTA POUR LE DEPARTEMENT 35**

Le quota pour le département sera défini en 2019 par la Commission sportive de la Ligue.

 **Invitations** : La commission se réserve le droit de repêcher un joueur non qualifié qui n'a pas pu participer à une ou plusieurs épreuves parce qu'il a joué une compétition golfique d'une catégorie supérieure (grands prix, divisions adultes...)

CHAMPIONNAT D'ILLE ET VILAINE DE PITCH AND PUTT U10/U12 (Qualificatif pour le championnat de Bretagne)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET INSCRIPTIONS

- Chaque école de golf pourra inscrire des jeunes joueurs de ces catégories (année de naissance 2007 et après), à condition qu'ils disposent d'une licence de l'année en cours et d'un certificat médical à jour
- Pas de limite d'index mais le drapeau de bronze est conseillé afin que l'enfant dispose d'un minimum d'autonomie.
- **Inscriptions « Nouveauté 2019 »** : les inscriptions se feront sur ISP CD 35 (isp-golf.fr)

FORME DE JEU

- Le département organise 4 tours.
- La forme de jeu retenue est le **strokeford*** sur 18 trous (9 trous le matin et 9 trous l'après-midi)
* *Quand on a réalisé 8 coups et que le trou n'est pas fini, on note 9*
- Repères de départs communs aux filles et aux garçons (base de distances : + ou - 600m)
- Ordre des départs : les départs seront organisés de façon à faire jouer, si possible, des joueurs de différents clubs dans la même partie.
- Chaque tour donnera lieu à :
Classement Brut Poussins Garçons et Classement Brut Poussines Filles.
Classement Brut Garçons U10 et Classement Brut Filles U10.

CLASSEMENT ET QUALIFICATIONS

- Champion départemental par catégorie
Le champion départemental par catégorie sera désigné par l'addition des trois meilleures cartes obtenues lors des quatre tours de l'épreuve.
- Qualification au championnat de Bretagne
En plus du champion départemental par catégorie (4 champions), seront également qualifiés pour la phase régionale les six meilleurs U12 et les six meilleurs U10 (classement mixte).
En cas d'égalité, le départage se fera sur la meilleure carte, puis la meilleure deuxième carte puis sur la 3^{ème} carte.

Toute tricherie avérée entraînera la disqualification du joueur.

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu au terme du quatrième tour, au club house, 45 minutes après la fin de l'épreuve.

TROPHEE D'ILLE ET VILAINE DES ECOLES DE GOLF QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs

Epreuves ouvertes aux Ecoles de golf des Clubs du département.

Un Club peut engager deux équipes.

Plusieurs Clubs d'un même département peuvent composer une "alliance" afin de constituer une équipe complète mais ceux-ci ne doivent pas déjà avoir une équipe engagée.

Pour les Membres des équipes

Les joueurs doivent être licenciés FFGolf /membres AS et impérativement appartenir à l'école de golf du Club qu'ils représentent et être à jour de leur certificat médical ou questionnaire de santé.

FORME DE JEU

Composition de l'équipe

L'équipe devra être composée de 6 joueurs et joueuses :

- **2 Benjamins** (2005 et 2006) détenteur du drapeau de bronze
- **2 Poussins** (2007 et 2008) détenteur du drapeau de bronze
- **2 U10** (2009 et après) détenteur du drapeau de bronze

Forme de jeu par catégorie

- **Catégorie U12 et moins** : en simples Match Play Brut sur 9 trous
- **Catégorie Benjamins** : en simples Match Play Brut sur 9 trous

Pour chaque match individuel, le jeu se déroule jusqu'au 9ème trou afin de comptabiliser le nombre total de trous gagnés par joueur.

Pour chaque rencontre, l'équipe gagnante est celle qui aura comptabilisé le plus de trous gagnés lors des 6 matchs individuels.

Distances de jeu

Voir les recommandations du Vade-mecum sportif fédéral de l'année en cours.

Départs et Ordre de jeu

Les départs se feront en shot gun.

Les matchs seront organisés par catégories d'âge et de sexe en fonction de l'ordre croissant des index.



Comité départemental d'Ille et Vilaine

Classement

L'Ecole de golf, gagnante de la qualification départementale, sera celle qui aura totalisé le plus grand nombre de trous gagnés après toutes les rencontres.

En cas d'égalité, un play-off sera organisé entre le/la meilleur(e) Benjamin(e) des écoles de golf concernées.

CONDITIONS PARTICULIERES

Epreuve "non-fumeur" : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Se référer au Règlement des compétitions et Règles Locales Permanentes Fédérales de l'année en cours (Hard Card).

Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Cadets : Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets sont autorisés mais seuls seront acceptés, comme tels, les élèves de l'école de golf du joueur. Un seul cadet par joueur. Le cadet devra rester l'ensemble de la partie soit les 9 trous.

Accompagnateurs : Voir document page 10

Moyens de déplacements : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

Téléphone portable : Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones portables par le joueur ou son cadet est déconseillée. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs. Se référer au Règlement des compétitions et Règles Locales Permanentes Fédérales (Hard Card).

INSCRIPTIONS

Les écoles de Golf qui souhaitent participer aux qualifications départementales devront s'inscrire **avant le 15 janvier 2019** auprès de leur Comité Départemental.

A partir du nombre d'écoles de golf inscrites, le Comité Départemental organisera, en accord avec les responsables jeunes de chaque club, un calendrier de matchs.

NOTE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES PARENTS



CONDUITE A TENIR

à destination des parents des jeunes golfeurs et golfeuses

- Les adultes qui souhaitent suivre sur le parcours doivent se tenir à une distance raisonnable des enfants ne leur permettant pas de s'adresser à ces derniers.
- Les adultes doivent marcher dans le rough et ne peuvent en aucun cas faire intrusion dans l'espace de jeu réservé aux enfants, composé des aires de départs, fairways et greens.
- Les adultes ne peuvent intervenir dans le cours du jeu. Si besoin, appeler un arbitre.
- Il est possible d'aider les enfants à chercher des balles égarées afin de rendre le jeu plus fluide.

Ci-dessous quelques comportements pavés de bonnes intentions qui n'aideront pas les enfants à devenir autonomes :

- Faire intrusion dans l'espace de jeu des enfants
- Porter les sacs, tirer ou pousser les chariots des enfants
- Donner des conseils aux enfants (prendre tel ou tel club)
- Prendre en charge le drapeau
- Ratisser les bunkers à la place des enfants
- Intervenir à quelque niveau que ce soit du point de vue du jeu de golf.

Ce sont des comportements qui n'aident pas les enfants dans leur routine Ils apprennent tout cela dans les écoles de golf, et pour qu'ils acquièrent ces automatismes, ils doivent s'y habituer tout seuls...

LES REPERES JEUNES

Dans les clubs, la FFG recommande de faire jouer les jeunes du repère de jeu officiel qui, sur sa distance totale sur 18 trous, se rapproche le plus des préconisations fédérales par catégorie d'âge. Cela signifie qu'il n'y a pas d'aménagement particulier à prévoir sur le parcours, le club doit uniquement indiquer aux jeunes le repère (1 à 7) qu'il doit utiliser à chaque départ.

Idéalement, chaque club devrait pouvoir proposer aux jeunes de jouer régulièrement du repère le plus approprié à son âge et dans tous les cas, ces préconisations doivent être appliquées lors des compétitions de l'école de golf.

Les préconisations fédérales pour le jeu des jeunes en club sont détaillées dans la partie 3 du guide fédéral de l'école de golf (pages 18 à 21) disponible dans la documentation de l'extranet fédéral.

En revanche, lors des compétitions fédérales, régionales (et idéalement départementales) et pour toutes les compétitions de la filière Jeunes, il est recommandé de faire jouer les jeunes de vrais « repères jeunes » qui sont obtenus en combinant les repères de jeu officiels. Ces **repères « Jeunes »** respectent **trou par trou** les recommandations de distances par catégorie d'âge.

La base de la construction de ces repères est le tableau des distances de jeu trou par trou préconisées en fonction des catégories d'âge.

Tableau des distances de jeu trou par trou préconisées par catégories d'âge

Ce tableau est valable pour un repère avec un par total de 72.

Typologie Trou	U16 Minimes			U14 Benjamin(e)s			U12 Poussins		
	Réf PAR	Distances (mt)		Nombre de trous	Distances (mt)		Nombre de trous	Distances (mt)	
		G	F		G	F		G	F
3	1	115	100	1	110	90	1	95	80
3	2	140	115	2	130	110	2	115	100
3	1	160	135	1	150	125	1	130	115
4	2	290	245	2	270	225	2	235	205
4	3	340	290	3	320	270	3	285	250
4	4	370	310	4	340	290	4	305	265
4	1	390	330	1	360	305	1	320	280
5	2	435	370	2	410	340	2	360	310
5	2	525	450	2	490	410	2	435	380
72	18	5945	5035	18	5540	4660	18	4910	4275

Homologation et affichage des repères jeunes

Le club crée ainsi 6 repères de jeu supplémentaires (minimes, benjamins, U12 garçons, minimes filles, benjamines et U12 filles).

Une fois ces repères homologués par la FFG, ils apparaîtront sur l'Extranet du Club et sur le module compétition de son RMS-Clubs (cf. note sur la mise à jour de RMS-Clubs).

Le Comité départemental, la Ligue ou la FFG pourront alors récupérer ces nouveaux repères de jeu et les utiliser sur son propre RMS puis créer la compétition qui se jouera avec ces repères « jeunes »

SSS et SLOPE des repères Jeunes

Les repères « Jeunes » disposent de SSS et de slope spécifique.

Le SSS et le slope des repères Minimes Filles et minimes garçons sont calculés en premier et servent ensuite de base aux autres catégories d'âge.

Ensuite, les SSS des catégories d'âge inférieures sont déterminés en ôtant 2 points de SSS à chaque fois que l'on descend d'une catégorie d'âge, de même pour le slope où l'on retire à chaque fois 5 points de slope.

Le calcul est fait séparément pour les filles en partant des valeurs SSS et slope des minimes filles et pour les garçons en partant des valeurs SSS et slope des minimes garçons.

Exemple

REPERES	SSS		Slope		Distances		
	Dames	Messieurs	Dames	Messieurs	Aller	Retour	Total
NOIRS	0	73,6	0	144	3240	3099	6339
BLANCS	0	71,8	0	144	3067	2943	6010
JAUNES	76,3	70,1	147	136	2895	2796	5691
BLEUS	72,9	67,4	140	130	2599	2534	5133
ROUGES	70,7	65,7	135	127	2441	2350	4791
VIOLETS	64,6	60,3	132	124	1870	1940	3810
ORANGES	54	54	80	80	1300	1280	2580
MINIMES	0	71,4	0	142	3013	2928	5941
BENJAMINS	0	69,4	0	137	2769	2721	5490
U12 GARCONS	0	67,4	0	132	2474	2448	4922
U10 GARCONS	0	65,4	0	127	2077	2197	4274
MINIMES FILLES	72,2	0	137	0	2543	2485	5028
BENJAMINES	70,2	0	132	0	2340	2322	4662
U12 FILLES	68,2	0	127	0	2077	2197	4274